



Paris, le 12 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL

Après une action contre la précarité place de l'Hôtel de Ville et une déambulation festive dans le Marais, mardi 11 février, un camarade précaire syndiqué au SNESUP-FSU a été interpellé et retenu une heure avant d'être relâché avec convocation à une date ultérieure.

Les précaires de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se sont rassemblé-es à 16h place de l'Hôtel de Ville pour une action symbolique et des prises de parole aux côtés de précaires d'autres secteurs. Après ce rassemblement, le joyeux cortège a déambulé dans le Marais pendant une quinzaine de minutes avant d'être nassé rue Geoffrey de L'Asnier pendant 2 heures sous la pluie et le froid. Les présent-es lors de cette action avaient obtenu la garantie que s'ils/elles acceptaient de sortir par groupe de 5 personnes, aucune fouille, aucun contrôle, ni évidemment aucune arrestation n'aurait lieu. Cependant, alors qu'un groupe était encadré par des policiers vers une bouche de métro, notre camarade a été isolé du reste du groupe et emmené de force au commissariat. Il a été présenté à un officier de police judiciaire avant d'être relâché. Il est convoqué pour être entendu le mardi 14 avril 2020 à 14h au commissariat du 4^{ème} arrondissement.

Les organisations soussignées protestent contre cette interpellation qui vient juste à la suite de l'arrestation musclée vendredi dernier à Aubervilliers d'une collègue du CNRS mobilisée. Elles dénoncent la répression et les violences qui s'abattent sur les mouvements sociaux, la criminalisation de ceux-ci, et elles assurent de tout leur soutien le camarade interpellé. ■

Signataires : L'alternative, CGT FERC Sup, CGT INRA, SNTRS CGT, FO ESR, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SUD ÉDUCATION, SUD Recherche EPST, Solidaires étudiant-e-s, UNEF.